

LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU MODELE OPERATIONNEL REVISE DU PROGRAMME COMMUN

Rapport finalisé par le Bureau du CCP

Documents supplémentaires pour ce point : Mise à jour sur la restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (57)/CRP2)

Mesures à prendre lors de cette réunion – le Conseil de coordination du Programme est invité à :

- *Prendre note* de la mise à jour sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé du Programme commun (ONUSIDA/CCP/57/25.31) ;
- *Se féliciter* que le PNUD, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, l'ONUDC et l'OMS soient les coparrainants « principaux » et que l'OIT, l'UNESCO, ONU Femmes, le PAM et la Banque mondiale soient les coparrainants « affiliés » ;
- *Demander* au Bureau du Conseil de coordination du programme :
 - a) Finaliser, au plus tard en janvier 2026, le mandat d'un groupe de travail sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies, y compris les éléments énoncés dans le document UNAIDS/PCB/57/25.31, et le présenter pour approbation intersessions au Conseil de coordination du Programme ;
 - b) De créer un groupe de travail sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies immédiatement après l'approbation de son mandat, tel qu'énoncé dans le document UNAIDS/PCB/57/25.31 ;
 - c) Charger le groupe de travail de présenter un rapport intérimaire, accompagné de recommandations préliminaires pour la transition et l'intégration de l'ONUSIDA, par l'intermédiaire du Bureau, pour examen et décision par le CCP lors de sa 58e réunion en juin 2026 ;
 - d) Charger le groupe de travail de présenter des recommandations finales sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA, par l'intermédiaire du Bureau, pour examen et décision par le CCP au plus tard lors de la 59e réunion du CCP en décembre 2026 ;
- *Demander* au Bureau du CCP d'organiser des réunions trimestrielles entre le groupe de travail et les parties prenantes du CCP ;
- Rappelant le point 6.2c de la décision prise lors de la 55e réunion du CCP et les points 4.1 et 4.2 de la décision prise lors de la session extraordinaire du CCP en octobre 2025, *convient de* reporter la création du groupe de travail UBRAF au prochain cycle de l'UBRAF, après 2027 ;

Incidences financières de la mise en œuvre des décisions : aucune

Table des matières

Introduction	4
Processus.....	4
Contenu clé	6
Étapes importantes et calendrier.....	12
Points de décision proposés	13

Introduction

1. Le présent document fait suite au point de décision 8.6 de la réunion du Conseil de coordination du programme (CCP) de juin 2025, qui demandait au Directeur exécutif « de définir un processus d'examen du modèle opérationnel révisé d'ici la 57e réunion du CCP en décembre 2025, en consultation avec les coparrainants et les parties prenantes du CCP, et d'entreprendre cet examen au plus tard en juin 2027 afin d'éclairer la prise de décision du PCB, sous réserve des décisions de l'ECOSOC, sur la poursuite de la transition du Programme commun au sein du système plus large des Nations Unies afin de soutenir les progrès mondiaux vers l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique ».
2. Afin de donner suite à cette décision, le Directeur exécutif a convoqué un groupe chargé de fournir des contributions pour la rédaction du présent rapport, qui comprenait des représentants des coparrainants, de la société civile et du Bureau exécutif du Secrétaire général des Nations Unies. Le document a été finalisé par le Bureau du CCP, conformément à la demande de consultation des coparrainants, représentés au sein du Bureau par le président du Comité des organisations coparrainantes (CCO), et des parties prenantes du CCP, représentées par les trois membres élus des États membres et les représentants de la société civile.
3. Afin d'assurer la cohérence entre les décisions du CCP sur la réforme et la transition et les discussions en cours sur l'initiative UN80, le présent rapport donne un aperçu du processus inclusif qui permettra au Conseil de prendre des décisions éclairées, fondées sur des données factuelles et définitives d'ici la 59e réunion du CCP en décembre 2026 sur l'intégration complète du Programme commun dans le système plus large des Nations Unies (ONU) et, le cas échéant, en associant toutes les parties prenantes, conformément aux décisions prises par le CCP en juin et octobre 2025, y compris les communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection.
4. Le document est structuré en trois parties : (a) processus, (b) contenu et analyse clés, et (c) étapes importantes et calendrier.

Processus

5. La stratégie, la politique et les plans de mise en œuvre de l'ONUSIDA s'appuient depuis longtemps sur les divers groupes de parties prenantes qui ont construit et qui constituent la riposte mondiale au VIH. Cette pratique a permis d'obtenir une large adhésion et un accord commun sur l'orientation, les objectifs et les garanties nécessaires dans l'ensemble des groupes d'intérêt. Il est non seulement dans l'esprit de la riposte au VIH de poursuivre cette pratique, mais il est également impératif de conserver la confiance des communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que des pays les plus touchés par la pandémie de sida.
6. Une gouvernance efficace et inclusive est essentielle pour que le CCP puisse prendre des décisions crédibles, opportunes et responsables concernant l'avenir du Programme commun, et pour préserver les ripostes mondiales et nationales au VIH. Cette section décrit les modalités de gouvernance, qui sont conçues pour garantir l'indépendance, la légitimité, la rigueur technique et l'appropriation par l'ensemble des groupes constitutifs du Conseil dans le cadre de la supervision de la poursuite du processus d'examen.

7. Un groupe de travail du CCP¹ sera formé par le CCP afin de diriger l'élaboration du plan qui guidera la poursuite de la transition et de l'intégration du Programme commun dans le système de développement des Nations Unies et d'autres partenaires concernés tels que la société civile, les gouvernements et d'autres entités. Le groupe de travail sera présidé par une personnalité indépendante de renommée mondiale (par exemple, un ancien sous-secrétaire général des Nations unies ou un leader mondial respecté dans le domaine de la santé et/ou un leader mondial vivant avec le VIH). Les membres du groupe de travail seront représentatifs de la composition du CCP, conformément à la pratique établie.
8. Le Bureau du CCP sera chargé par le CCP de créer le groupe de travail, qui rendra compte au CCP par l'intermédiaire du Bureau du CCP. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournira un soutien administratif et technique au groupe de travail.
9. Le CCP demandera au Bureau de finaliser le mandat du groupe de travail après avoir sollicité l'avis de toutes les parties prenantes concernées. Le mandat pourrait notamment couvrir les domaines suivants :
 - a) **Proposer des dispositions en matière de gouvernance et d'institutions.** Examiner et formuler des recommandations sur le futur modèle de gouvernance et les structures décisionnelles avec la représentation de la société civile, ainsi que sur les dispositions institutionnelles pour l'intégration et la transition du Programme commun au sein du système des Nations Unies.
 - b) **Préserver le mandat et l'impact du programme.** Évaluer comment les fonctions programmatiques essentielles seront maintenues et renforcées après l'intégration. Ces fonctions comprennent notamment : la gestion et la coordination de la stratégie mondiale de lutte contre le VIH ; la responsabilisation et le soutien aux pays pour qu'ils réalisent des progrès et en rendent compte ; la durabilité ; l'engagement des parties prenantes, en particulier des communautés vivant avec le VIH et touchées par le virus ; l'appropriation par les gouvernements ; le leadership de la société civile ; les approches fondées sur les droits humains et les programmes en matière de droits humains ; et l'analyse et la diffusion des données.
 - c) **Assurer la continuité opérationnelle et la transition des ressources humaines.** Superviser l'élaboration de stratégies visant à assurer la continuité opérationnelle, une planification efficace des ressources humaines et le bien-être du personnel du Secrétariat tout au long du processus de transition.
 - d) **Examiner la viabilité financière et la mobilisation des ressources.** Donner des conseils sur les mécanismes de viabilité financière, y compris les coûts de fermeture, les futurs modèles de financement et la mobilisation des ressources afin de soutenir l'engagement actuel et futur des Nations Unies dans la lutte contre le VIH.
 - e) **Promouvoir une participation inclusive et transparente des parties prenantes.** Veiller à ce que les points de vue de toutes les parties prenantes concernées, y compris les États membres, la société civile, les communautés touchées et les coparrainants, soient pris en compte de manière significative tout au long du processus d'examen et d'intégration, y compris dans tous les processus décisionnels.
 - f) **Recommander un calendrier pour la transition et l'intégration du Programme commun.** Donner des conseils sur un calendrier comprenant les étapes clés de la

¹ Comme indiqué au paragraphe 28 du Modus Operandi du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), « Le CCP peut créer des sous-comités et des groupes de travail ad hoc pour l'aider à s'acquitter de ses fonctions ». Voir :

https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Revised%20Governance%20Handbook_2020.pdf.

transition et la date butoir pour l'intégration du Programme commun, y compris la détermination de l'intégration du Programme commun dans les Nations Unies et au-delà.

10. Le groupe de travail est limité dans le temps et son mandat prendra fin lors de la soumission de son rapport final au Bureau du CCP.
11. Il est proposé que le Bureau du CCP soit chargé par le CCP d'élaborer et de finaliser le mandat du groupe de travail pour approbation par le CCP, puis de créer le groupe de travail d'ici la fin janvier 2026. Il présentera un rapport intermédiaire au CCP en juin 2026 et ses recommandations finales d'ici la fin octobre 2026 afin de permettre au Conseil de prendre une décision en novembre ou décembre 2026.
12. Des séances d'information et de consultation des parties prenantes seront organisées chaque trimestre afin d'assurer une interaction continue avec les parties prenantes du CCP, à compter de mars 2026.
13. Le Bureau du CCP élaborera un plan de travail chiffré et le soumettra au CCP pour approbation.

Contenu clé

14. Cette section présente les considérations et questions clés qui seront étudiées par le groupe de travail dans le cadre de la préparation du rapport préliminaire (en juin 2026) et des recommandations finales (en octobre 2026) pour la transition et l'intégration du programme conjoint. Elles sont divisées en quatre sections distinctes : (a) programmatique, (b) opérationnelle, (c) politique et gouvernance de l' , et (d) financière, y compris la mobilisation future des ressources.

Questions clés relatives au programme

15. Comme l'a examiné le CCP lors de sa réunion de juin 2025, une réduction significative d'environ 60 % de la base de financement de base est prévue pour 2026. Compte tenu de cette réduction anticipée, le Conseil a approuvé en octobre 2025 un plan de travail et un budget pour 2026 d'un montant de 63 à 80 millions de dollars américains. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration en vue de la poursuite de la transformation du Programme commun, il est essentiel d'examiner une série de questions programmatiques qui détermineront l'efficacité, l'inclusivité et la durabilité de la riposte mondiale au VIH à l'avenir.
16. Les questions suivantes ont pour but d'orienter un examen approfondi de la manière dont les fonctions programmatiques essentielles, l'engagement des parties prenantes, la responsabilité mondiale, le soutien technique, les approches fondées sur les droits humains, les programmes en matière de droits humains, les ripostes et les systèmes communautaires, une plus grande appropriation nationale pendant la transition et après celle-ci, ainsi que la gestion des connaissances seront maintenus, préservés et renforcés tout au long de la transition, et comment les risques dans chacun de ces domaines seront atténués.
17. Ces considérations sont essentielles pour garantir que le processus d'intégration préserve non seulement l'impact du travail du Programme commun aux niveaux mondial, régional et national, mais le renforce également. En outre, une analyse des capacités doit être effectuée pour chacun des points énumérés ci-dessous.

- **Théorie du changement et cadre d'intégration**

Quelle est la théorie du changement qui guide l'intégration des Nations Unies ?
Comment influence-t-elle les recommandations pour une transition efficace et comment identifie-t-elle et atténue-t-elle les risques associés à la transition ?

- **Mandat et gouvernance**

Comment préserver les éléments du mandat de l'ONUSIDA tels que définis par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) ? Ces éléments comprennent, par exemple : le leadership mondial ; la réalisation et la promotion d'un consensus mondial sur les approches politiques et programmatiques ; le suivi des tendances et la garantie de la mise en œuvre de politiques et de stratégies appropriées et efficaces au niveau national ; la promotion d'une mobilisation politique et sociale à grande échelle pour lutter contre le VIH ; et le renforcement de la capacité des gouvernements nationaux à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies globales. Où devraient se situer les capacités et les mandats clés après la transition ? Quels sont les arrangements juridiques nécessaires pour garantir ces fonctions, éviter la fragmentation et préserver l'engagement significatif des personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que de la société civile dans la gouvernance mondiale et la prise de décision en matière de sida, ainsi que la supervision continue du rôle de leadership des Nations Unies dans la riposte au VIH ?

- **Gouvernance mondiale et responsabilité**

Comment la gouvernance mondiale de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations unies sur le sida sera-t-elle maintenue après l'intégration ? Qui dirigera la fonction d' -coordination de manière crédible, inclusive et neutre, afin de conserver la confiance de toutes les parties prenantes, y compris les communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, les gouvernements, la société civile, les donateurs et les responsables de la mise en œuvre ? Quelles dispositions de garde garantiront des mises à jour régulières, la fixation d'objectifs et l'examen des progrès, ainsi qu'un soutien continu afin de garantir que les approches fondées sur les droits humains et le soutien au leadership communautaire encadrent tous les aspects de la riposte au VIH, avec un engagement politique soutenu ? Comment renforcer le secteur de la santé et d'autres secteurs afin qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la fourniture de services liés au VIH à toutes les personnes qui en ont besoin ?

- **Données, suivi et rapports**

Quelle(s) entité(s) aidera (aideront) les pays à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de 2030 en matière de lutte contre le sida, à compiler des données et des informations multisectorielles à l'échelle mondiale, y compris des données issues des sciences sociales, des communautés et d'autres sources pertinentes, et à publier des résumés des progrès accomplis ? Aura-t-elle pour mandat de demander des rapports aux pays ? Comment parvenir à une gestion optimale des différentes entités travaillant sur les données, le suivi et les rapports ?

- **Intégration des parties prenantes et des systèmes**

Quelles sont les implications de l'intégration pour les communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, les gouvernements, la société civile, les universités, les chercheurs, les groupes confessionnels et les partenaires financiers, y compris le Fonds mondial et le secteur privé ? Comment l'intégration s'alignera-t-elle sur le système des Nations unies pour le

développement, les organismes régionaux (par exemple, les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies), les communautés et la société civile, ainsi que sur leurs plans de transformation et leurs calendriers respectifs ?

▪ **Continuité et soutien technique**

Comment la continuité des programmes et des services sera-t-elle assurée pendant et après l'intégration ? Quels modèles d'assistance technique seront utilisés et comment les ressources dédiées et réservées aux populations clés et aux groupes vulnérables seront-elles garanties ? Quelles entités au sein du Programme commun fournissent actuellement cette assistance et quelles mesures peuvent renforcer les capacités et l'efficacité à l'avenir, dans le contexte de l'évolution des besoins et des priorités des pays ?

▪ **Leadership et plaidoyer en faveur des droits humains, de l'égalité des sexes et de la mise en place de réponses inclusives et exemptes de stigmatisation**

Comment les efforts visant à réaliser des progrès en matière de droits de l'homme, de stigmatisation et de discrimination, de dépénalisation et d'égalité des sexes seront-ils mis en œuvre, suivis, financés et préservés pendant et après l'intégration ? Compte tenu du contexte externe de régression en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes, quels sont les risques tant pour les populations spécifiques que pour l'ensemble de ce travail, et quelles sont les capacités et les mécanismes essentiels pour atténuer ces risques et garantir le leadership, le plaidoyer et les progrès vers une riposte mondiale au VIH inclusive, fondée sur les droits et transformatrice en matière d'égalité des sexes ?

▪ **Renforcer le leadership communautaire**

Compte tenu des progrès limités en matière de leadership communautaire dans le cadre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et du Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité (UBRAF), qui sont aggravés par un environnement difficile pour les organisations communautaires, comment hiérarchiser les actions nécessaires au leadership communautaire dans la riposte au VIH afin de garantir des progrès dans le cadre d'un modèle intégré ? Les mesures doivent être planifiées conformément aux domaines clés énumérés dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, telle que présentée pour approbation lors de la 57e réunion du CCP, qui comprennent :

- l'institutionnalisation de la représentation communautaire à tous les niveaux de la riposte au VIH ;
- la réforme des lois, politiques et réglementations qui limitent la capacité des organisations communautaires à participer à tous les aspects de la riposte au VIH ;
- la mise à disposition de ressources suffisantes pour tous les volets de la riposte communautaire et la mise en place de mécanismes efficaces de contrats sociaux pour soutenir cette riposte ;
- la pérennité et l'extension des systèmes de prestation de services communautaires existants, y compris les innovations ;
- la facilitation et le financement du suivi et de la recherche communautaires, ainsi que leur inclusion systématique dans les processus de planification et de prise de décision à l'aide de données ;
- soutien au leadership des jeunes et au renforcement des capacités, à la résilience et à la préparation des organisations communautaires, en particulier celles issues de populations sous-représentées et mal desservies ; et
- soutenir l'engagement communautaire dans les processus de planification de la durabilité et l'intégration des services communautaires et de le plaidoyer dans les systèmes nationaux.

▪ **Intégration de la présence dans les pays**

Comment la présence du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays peut-elle être intégrée au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies, et quels autres modèles existent en dehors du système des coordonnateurs résidents, y compris les coparrainants, pour maintenir un soutien essentiel aux pays dans des fonctions essentielles telles que le leadership et le plaidoyer, la convocation et la coordination, la responsabilité par le biais de données, d'objectifs et de stratégies, et l'engagement communautaire ? Quels enseignements peut-on tirer de l'évaluation indépendante du placement de conseillers VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents ?

- **Initiatives de haut niveau et innovation**

Quels critères et processus décisionnels guideront l'avenir des initiatives clés, telles que l'élaboration de feuilles de route pour la pérennisation de la riposte au VIH, la Coalition mondiale pour la prévention du VIH et le Partenariat mondial contre la stigmatisation et la discrimination, pendant la phase d'intégration ? Quelles mesures ou dispositions pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre les décisions ? Quel rôle la société civile et les gouvernements peuvent-ils jouer pour soutenir et renforcer ces initiatives ?

- **Conservation des connaissances, transfert et préservation des données**

Comment et où les connaissances et les données institutionnelles seront-elles conservées et resteront-elles accessibles en tant que biens publics après l'intégration ? Quelles sont les options disponibles pour le transfert des connaissances, y compris les discussions au niveau du conseil d'administration avec toute entité hôte ?

Questions opérationnelles et dispositions transitoires

18. À mesure que le processus de transition et d'intégration avance, les questions opérationnelles liées aux ressources humaines et à la continuité organisationnelle deviennent primordiales. Les questions suivantes ont pour but de guider une évaluation ciblée de la manière dont la planification des ressources humaines, le bien-être du personnel, la conformité réglementaire et la mobilité interinstitutionnelle seront abordés. Il est essentiel d'assurer une transition en douceur pour le personnel et les affiliés, tout en respectant le devoir de diligence et l'efficacité opérationnelle, afin de maintenir l'intégrité organisationnelle et de soutenir la main-d'œuvre tout au long du processus de changement.

- **Conformité, bien-être et efficacité opérationnelle**

Quel plan global et quel calendrier permettront de respecter le statut et les règles du personnel des Nations unies, d'assurer le bien-être du personnel et l'efficacité opérationnelle ? Comment les fonctions essentielles (liées à la coordination mondiale) peuvent-elles être financées dans le cadre du « nouveau » modèle intégré ? Que peut-on faire pour soutenir cela ?

- **Mobilité et transferts interinstitutions**

Quelles sont les options et les modalités existantes pour les transferts interinstitutions vers d'autres entités du système des Nations Unies pour le développement ?

- **Planification des ressources humaines et devoir de diligence**

Comment la planification des ressources humaines et le devoir de diligence seront-ils assurés pour le personnel et les effectifs affiliés ?²

- **Protection du personnel et dispositions transitoires**

² Le personnel affilié comprend le personnel travaillant avec l'ONUSIDA mais sous contrat selon d'autres modalités, par exemple les VNU, les JEA, etc.

Comment les ressources humaines et la protection du personnel seront-elles gérées, notamment en ce qui concerne la documentation des rôles et des contrats, l'offre de possibilités de redéploiement, la définition des modalités de départ et la définition d'une approche et d'un calendrier pour les mesures relatives aux ressources humaines en consultation avec les représentants du personnel ? Des mesures de protection spécifiques seront-elles envisagées pour le personnel vivant avec le VIH, notamment pour protéger son accès aux soins médicaux essentiels ?

▪ **Gestion des obligations liées aux ressources humaines après l'intégration**

Quelles sont les options pour gérer les obligations restantes du Secrétariat en matière de ressources humaines, y compris les affaires judiciaires, les indemnités de départ et de retraite, et la responsabilité, après l'intégration ?

▪ **Alignement du système des Nations Unies**

Comment l'approche/les cadres à l'échelle du système des Nations Unies peuvent-ils être utilisés pour aborder la phase de transition et d'intégration ?

Questions politiques et de gouvernance

19. La transformation du Programme commun par rapport à sa forme actuelle soulève des questions fondamentales concernant le leadership politique pour une riposte inclusive et multisectorielle au VIH, les arrangements institutionnels et les structures de gouvernance. Les questions suivantes ont pour but d'orienter un examen critique de la manière dont les processus décisionnels, les mécanismes de responsabilité et l'engagement des parties prenantes seront structurés afin de garantir une supervision efficace et une orientation stratégique. Il est essentiel de tenir compte de ces considérations politiques et de gouvernance afin de maintenir la cohérence, la légitimité et l'inclusivité tout au long de la transition, tout en préservant la nature multisectorielle et participative de la riposte mondiale au VIH.

▪ **Processus et voies décisionnels**

Quels processus et voies décisionnels (y compris le CCP, l'ECOSOC et, éventuellement, les conseils d'administration des coparrainants) devraient être pris en compte dans le processus de transition et d'intégration ?

▪ **Modèles et structures de gouvernance**

Quel modèle de gouvernance devrait être adopté pour le rôle de leadership multisectoriel des Nations Unies après l'intégration de l'ONUSIDA dans le système plus large des Nations Unies ? Existe-t-il des modèles existants qui pourraient être explorés (le Forum social du Conseil des droits de l'homme, par exemple) ? Un centre mondial/partenariat hébergé pourrait-il organiser un forum annuel qui rendrait compte à des organes tels que l'ECOSOC et les conseils d'administration des coparrainants ?

▪ **Engagement significatif des communautés et de la société civile**

Comment l'ONU veillera-t-elle à ce que les communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou exposées au risque d'infection, ainsi que la société civile, continuent de faire partie intégrante de toute future structure de gouvernance de l'ONU chargée de superviser la riposte mondiale au VIH, à l'instar des modalités de gouvernance actuelles du Programme commun, telles que définies par l'ECOSOC ? Comment la ou les entités des Nations Unies qui hébergeront la nouvelle structure de gouvernance devront-elles renforcer leurs dispositions existantes en matière d'engagement communautaire, afin de garantir que les communautés et la société civile participent à leurs conseils d'administration, y compris dans le cadre de leurs fonctions décisionnelles conformément aux dispositions actuelles, et comment les risques ou les obstacles seront-ils atténués ? Comment les entités des Nations Unies et le système des Nations Unies dans son

ensemble peuvent-ils tirer les leçons de l'expérience de l'ONUSIDA en matière de renforcement de l'engagement communautaire et de la société civile à l'avenir ?

- **Future structure de coordination**

Un centre mondial ou un mécanisme de coordination sera-t-il nécessaire à l'avenir ? Si oui, comment sera-t-il financé ? En quoi sa structure différera-t-elle de la configuration actuelle ?

- **Gestion des risques liés à la réputation**

Comment les risques pour la réputation seront-ils gérés en ce qui concerne la réalisation des engagements pris précédemment et les éventuels effets négatifs liés au retrait ou à la diminution des capacités des différentes composantes du Programme commun, y compris le Secrétariat ?

- **Suivi, surveillance et garantie de l'intégration**

Quels mécanismes seront utilisés pour le suivi, la supervision et la sauvegarde de l'intégration ?

- **Systèmes de gestion des risques**

Quels systèmes seront mis en place pour la gestion et le suivi des risques, afin de garantir une transparence totale dans ce processus et de mettre en place des garanties pour protéger la riposte au VIH ?

Questions financières, y compris la mobilisation future des ressources

20. Une planification financière efficace et une mobilisation durable des ressources sont essentielles à la réussite du processus d'intégration et de transition. Les questions suivantes ont pour but d'orienter un examen complet de la manière dont les coûts de clôture seront gérés, dont les futurs modèles de financement seront établis et dont les obligations financières et les actifs seront traités. Ces considérations englobent l'engagement des donateurs, la gestion des actifs, les exigences juridiques et contractuelles, les implications en matière d'audit et l'élaboration de stratégies de financement pour soutenir les opérations en cours, l'assistance technique, le renforcement de la préparation des gouvernements et l'engagement de la société civile. Il sera essentiel de traiter ces questions pour garantir la continuité financière, la responsabilité et la viabilité à long terme du soutien apporté par les Nations unies à la riposte mondiale au VIH.

- **Obligations juridiques et contractuelles**

Quelles obligations juridiques ou contractuelles doivent être remplies avant l'intégration et quelles mesures sont nécessaires pour entamer la fermeture ?

- **Estimations des coûts et examen fiduciaire**

Quelles mesures doivent être prises pour produire des estimations de coûts transparentes et comparables et pour commander des examens fiduciaires indépendants ?

- **Gestion des actifs et infrastructure durable**

Quel est le processus d'inventaire des actifs physiques, des systèmes de données, des infrastructures et des installations, et quels critères et processus décisionnels doivent guider leur utilisation, leur transfert, leur vente ou toute autre cession futurs ?

- **Financement de la fermeture et obtention de l'engagement des donateurs**

Comment le coût du processus d'intégration sera-t-il financé et comment l'adhésion ou l'engagement des donateurs pour le financement des activités et l'intégration au-delà de 2026 sera-t-il obtenu ? Quelles mesures doivent être prises pour négocier des lettres d'engagement contraignantes de la part des donateurs ?

- **Gestion des actifs et des passifs de l'ASHI**

Quelles seraient les options pour gérer les actifs et les passifs de l'ASHI pour le personnel actuel et retraité du Secrétariat ?

- **Coûts de séparation et de transfert**

Quelles sont les implications financières de la séparation et du transfert interinstitutionnel du personnel actuel ?

- **Accords avec les donateurs**

Quels accords de financement des donateurs devraient être renégociés, le cas échéant ?

- **Modèles de financement futurs**

S'il existe une future entité de coordination, quel devrait être le futur modèle de financement ? Quel devrait être le futur modèle de financement pour l'empreinte du coordonnateur résident ou pour d'autres modèles de présence dans les pays ?

- **Soutien financier à la société civile et à la riposte au VIH**

Quels modèles de financement pourraient être envisagés pour maintenir le soutien à la société civile, y compris aux populations clés et prioritaires, et à la riposte au VIH actuellement fourni par le Programme commun ?

- **Financement de l'appui technique et de l'intégration nationale**

Quels modèles de financement pourraient être envisagés pour maintenir l'appui technique aux pays et faciliter l'intégration au niveau national ?

Étapes importantes et calendrier

21. La transition du Programme commun vers le système plus large des Nations Unies est un processus complexe, en plusieurs phases, qui nécessite une planification minutieuse, une consultation inclusive, une large appropriation par les différentes parties prenantes et une prise de décision fondée sur des données probantes. Afin de garantir la transparence, la responsabilité et l'engagement effectif des parties prenantes, le CCP établira un calendrier structuré avec des étapes clés. Ces étapes sont conçues pour guider les processus d'examen, de consultation et de prise de décision, conduisant à une intégration plus poussée de la riposte au VIH au sein du système des Nations Unies et au-delà. La section suivante présente les propositions du Bureau du CCP concernant les grandes phases provisoires et les points de décision critiques qui façonneront cette transition.

- **Fin janvier 2026.** Finalisation et approbation du mandat, et création du groupe de travail du CCP chargé de diriger l'élaboration du plan de transition et d'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies pour le développement.
- **Début février 2026.** Réunion inaugurale du groupe de travail afin de définir ses activités, son plan de travail, ses étapes clés et son plan d'engagement des parties prenantes, y compris les mesures à prendre pour la collecte de données, l'élaboration de scénarios, l'évaluation des risques, les consultations des parties prenantes, la stratégie de mise en œuvre et les stratégies de financement.

- **Mars 2026.** Première réunion d'information multipartite sur le plan de transition et d'intégration (avec la participation de la société civile, des donateurs, des pays bénéficiaires et d'autres parties prenantes).
 - **Avril/mai 2026.** Consultation avec le CCO au niveau des chefs d'agence lors de la réunion semestrielle.
 - **Juin 2026.** Présentation d'un rapport intérimaire par le groupe de travail, par l'intermédiaire du Bureau, au CCP, avec des recommandations préliminaires à examiner par le CCP.
 - **Octobre 2026.** Finalisation du rapport, avec les recommandations finales, par le groupe de travail.
 - **Octobre/novembre 2026.** Examen des recommandations finales par le CCO.
 - **Novembre-décembre 2026.** Décision du Conseil d'administration sur l'avenir du Programme commun (qui pourrait être suivie d'un examen par l'ECOSOC).
22. Ces étapes sont conçues pour garantir un processus structuré, inclusif et responsable, permettant de prendre des décisions transparentes, responsables et fondées sur des données factuelles concernant l'avenir du programme conjoint et son intégration au sein du système des Nations unies.

Points de décision proposés

Le Conseil de coordination du programme est invité à :

23. *Prendre note* de la mise à jour sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé du Programme commun (UNAIDS/PCB/57/25.31) ;
24. *Se féliciter* que le PNUD, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, l'ONUDC et l'OMS soient les coparrainants « principaux » et que l'OIT, l'UNESCO, ONU Femmes, le PAM et la Banque mondiale soient les coparrainants « affiliés » ;
25. *Demande* au Bureau du CCP :
- a) Finaliser, au plus tard en janvier 2026, le mandat d'un groupe de travail sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies, y compris les éléments énoncés dans le document UNAIDS/PCB/57/25.31, et le présenter pour approbation intersessions au CCP ;
 - b) Créer un groupe de travail sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA dans le système des Nations Unies immédiatement après l'approbation de son mandat, tel qu'énoncé dans le document UNAIDS/PCB/57/25.31 ;
 - c) Charger le groupe de travail de présenter un rapport intérimaire, accompagné de recommandations préliminaires pour la transition et l'intégration de l'ONUSIDA, par l'intermédiaire du Bureau, pour examen et décision par le CCP lors de sa 58e réunion en juin 2026 ;
 - d) Charger le groupe de travail de présenter des recommandations finales sur la transition et l'intégration de l'ONUSIDA, par l'intermédiaire du Bureau, pour examen et décision par le CCP au plus tard lors de la 59e réunion du CCP en décembre 2026 ;
26. *Demander* au Bureau du CCP d'organiser des réunions trimestrielles entre le groupe de travail et les parties prenantes du CCP ;

27. Rappelant le point de décision 6.2c de la 55e réunion du CCP et les points de décision 4.1 et 4.2 de la session extraordinaire du CCP d'octobre 2025, *convient de* reporter la création du groupe de travail UBRAF au prochain cycle de l'UBRAF après 2027 ;

[Fin du document]